

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 09/06/2023

Lutte contre la précarité alimentaire : les structures retenues en Nouvelle-Aquitaine en 2023

Au regard du poids de l'inflation sur les difficultés que rencontrent aujourd'hui de nombreux étudiants, et notamment l'importante progression de la précarité alimentaire, le ministère des Solidarités, de l'Autonomie, et des Personnes Handicapées et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont mobilisé une enveloppe de dix millions d'euros de crédits exceptionnels dédiés à la lutte contre la précarité alimentaire des étudiants. Ces crédits ont été répartis au niveau national et local. Le volet national a fait l'objet de conventions avec des acteurs nationaux en fin d'année 2022 pour 3.5 millions d'euros. Ce sont donc 6.5 millions d'euros de crédits qui ont été attribués aux régions.

La région Nouvelle-Aquitaine a bénéficié d'une enveloppe de 494 000 €. Ce financement a pour vocation de renforcer l'aide aux associations étudiantes en lien avec les structures locales habilitées œuvrant dans l'aide alimentaire en prenant en compte la population étudiante que l'offre de restauration universitaire n'atteint pas. Les acteurs régionaux de la précarité alimentaire ont été réunis à deux reprises pour partager les informations relatives à ces financements.

Un comité de sélection (composé du Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté, de la DREETS et des DDETS-PP, et de la région académique Nouvelle-Aquitaine) a retenu une sélection de 20 projets. Une attention particulière a été portée sur la qualité et la diversité de l'offre alimentaire :

- **Charente** : Service Culture Campus Universitaires de Charente (SCCUC)
- **Charente-Maritime** : La Banque alimentaire
- **Corrèze** : CCAS de Brive-la-Gaillarde
- **Creuse** : La Banque alimentaire
- **Dordogne** : La Banque alimentaire
- **Gironde** : La Banque alimentaire ; Les Restos du Cœur ; ATENA
- **Landes** : La Banque alimentaire
- **Lot-et-Garonne** : Les Restos du Cœur
- **Pyrénées-Atlantiques** : La Banque alimentaire ; ESEP
- **Deux-Sèvres** : Soli'Niort ; Les Restos du Cœur ; La Banque alimentaire ; Le Secours Populaire
- **Vienne** : Le Secours Populaire ; AFEP/AGORAE ; La Banque Alimentaire

Contacts presse

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Valérie Courrech : 06 15 56 12 84

communication@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine

Sophie Billa : 06 07 62 05 99

pref-communication@gironde.gouv.fr